



ASSOCIATION CROQUAN
9 BIS RUE DE L'ABBE ANNE – 14510 HOULGATE

PROCES VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION 09/10/2024

Présents :

- AINEE Julien (président)
- CARRON Julien (trésorier)
- LESENECHAL Vincent (trésorier adjoint)
- GOUTEUX Max (CM nouvelle SAE/CM compétitions)
- CHANTEPERDRIX Thibault (CM nouvelle SAE)
- DUPONT Jeroen (CM sorties SNE)
- FERRE Timothée (administrateur)
- VITTOZ Lise (administratrice) - distanciel
- STOREZ Thomas (salarié/invité)

Absents excusés :

- CHIRON Thomas (vice-président)
- MANSOUR Jeanne (secrétaire)

Secrétaire de séance : STOREZ Thomas

Ordre du jour :

- Bilan saison d'été 2024
- Bilan reprise club saison 2024-2025
- Achats divers
- Organisation d'évènements internes au club
- Vie du club
- Subventions
- Point financier

Le président ouvre le conseil d'administration à 18h35.



Paraphes :



1- Bilan saison d'été 2024

L'association constate une bonne fréquentation sur les stages proposés à Houlgate du 1^{er} juillet au 30 août malgré une année « extraordinaire » avec le déroulement des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris.

Les recettes réalisées pour l'activité escalade sont en légère augmentation par rapport à l'été 2023 malgré une période creuse inhabituelle début août. Celle-ci a pu être compensée par une grosse fréquentation lors des quinze derniers jours du mois d'août.

Total recettes escalade été 2024 : 23 596.50€ (21 534€ en 2023)

L'activité tir à l'arc a subi une légère baisse de fréquentation et donc de recettes en comparaison à l'été 2023.

Total recettes tir à l'arc été 2024 : 5 270€ (7 059.50€ en 2023)

Comme les années précédentes, l'association est intervenue dans différents centres d'hébergement (Sweet Home Cabourg, Camping de la Plage Houlgate...) et a également reçu des groupes en escalade.

Ces différentes prestations ont permis de récolter 3 981.75€ supplémentaires.

Les rentrées d'argent effectuées sur les périodes de vacances scolaires permettent en grande partie la rémunération du personnel de l'association ainsi que le renouvellement du matériel.

La grande nouveauté de l'été 2024 a été de proposer des stages d'escalade à Honfleur du 8 juillet au 16 août uniquement l'après-midi.

La fréquentation a été aléatoire en fonction des semaines de pratique mais les recettes liées à ces stages ont permis à l'association de se trouver à l'équilibre par rapport aux dépenses nécessaires pour lancer l'activité (cordes, systèmes d'assurage, mousquetons, baudriers...). Il faut également prendre en compte les frais liés au transport et à l'encadrement par un professionnel de l'association.

Des séances d'escalade ont également été proposées au centre de loisirs ainsi qu'au club de judo de Honfleur qui en ont fait la demande.

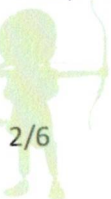
Total recettes Honfleur été 2024 : 3 477€

Le conseil d'administration juge ces débuts encourageants et réfléchit à revoir l'offre afin d'en faire bénéficier à un plus grand nombre. Les prochains stages organisés à Honfleur ainsi que le format de ceux-ci seront communiqués en amont.

2- Bilan reprise club 2024-2025

L'association enregistre à ce jour 188 licenciés, ce qui constitue le record du nombre de pratiquants au sein du club depuis sa création. Ce chiffre est dû à l'ouverture d'une antenne du club à Honfleur qui touche 69 nouveaux adhérents.

Le fait d'avoir grandement augmenté le nombre de licenciés, des questions organisationnelles vont se poser notamment lorsque la période des compétitions va démarrer (accompagnement, quota de juges etc...). Ainsi, l'association va informer rapidement ses adhérents du fonctionnement de ces dernières



AJ



et fera un appel à bénévoles afin de pouvoir remplir les obligations fédérales et ne pas devoir refuser de compétiteurs par manque d'accompagnateurs ou de juges.

Ci-dessous, une représentation des créneaux proposés à Houlgate et à Honfleur avec la fréquentation associée :

Houlgate

Baby	8-12 ans	13-17 ans	Adultes
Mardi 17h à 18h	Lundi 17h à 18h30	Lundi 18h30 à 20h	Lundi 18h30 à 20h30
Mercredi 15h30 à 16h30	Mercredi 14h à 15h30	Mardi 18h à 20h	Mardi 18h à 20h
Samedi 10h à 11h	Vendredi 17h à 18h30	Vendredi 18h30 à 20h	Vendredi 18h30 à 20h
	Samedi 11h à 12h30	Samedi 10h à 12h30	Samedi 10h à 12h30

Honfleur

Tranche d'âge	Créneaux	Places restantes
8-12 ans	Lundi 17h30 à 18h45	COMPLET
	Samedi 10h à 11h15	COMPLET
13-17 ans	Lundi 18h45 à 20h	1
	Samedi 11h15 à 12h30	COMPLET
Adultes	Lundi 20h à 21h30	5
	Mercredi 20h à 21h30	COMPLET

Le conseil d'administration de l'association rappelle que pour toute personne souhaitant se former aux différentes tâches d'un club d'escalade, des formations sont organisées par la ligue de Normandie (lien via le site internet rubrique « club ») et que les frais de formation sont pris en charge par l'association.



3- Achats divers

Le conseil d'administration a ciblé des achats à réaliser pour le bon fonctionnement des activités de l'association :

- Prises et volumes d'escalade
- Chaussons d'escalade pour les pointures manquantes
- Petit matériel d'entretien en tir à l'arc

Si les finances de l'association le permettent, ces achats seront réalisés d'ici la fin de l'année 2024.

4- Organisation d'évènements internes au club

Afin de faire progresser les adhérents du club mais également les familiariser avec les différentes pratiques de l'escalade, le conseil d'administration réfléchit à l'organisation de différentes choses :

- **Compétition interne au club (de type Open)** : cela permettrait aux différentes catégories d'évoluer sur des voies et blocs ouvert(e)s uniquement pour l'occasion et de se retrouver donc dans les conditions réelles d'une compétition. Il pourrait s'agir de faire découvrir aux débutants de quoi il s'agit tout en restant dans un cadre ludique et confortable.
- **Journées d'échanges Houlgate/Honfleur** : du fait de la création de la nouvelle antenne à Honfleur, il est possible d'obtenir des créneaux de grimpe le week-end (hors des créneaux cours) en faisant la demande en amont. Il est donc envisagé de proposer des échanges de site entre les grimpeurs de Houlgate et ceux de Honfleur afin de découvrir un autre mur pour ceux qui le souhaitent
- **Sorties SNE** : dans la mesure du possible, le conseil d'administration souhaite offrir la possibilité aux adhérents de (re)découvrir la pratique en site naturel. Pour cela, une commission a été mise en place la saison dernière afin de repérer en amont les sites et leur espace de pratique. Ce repérage permet ensuite d'emmener des groupes escalader les rochers. Ces sorties, demandant de la préparation et de l'anticipation, seront communiquées aux adhérents concernés en temps voulu.

5- Vie du club

Le conseil d'administration a ciblé deux axes importants dans le cadre de la vie du club que voici :

- **Compétitions**

La saison des compétitions approche à grands pas et le club se prépare aux différentes échéances.

- Le calendrier ainsi que le tableau des catégories vont être envoyé aux adhérents afin d'anticiper la participation aux compétitions.
- Les membres de la commission « compétitions » préviendront les grimpeurs lorsqu'une compétition les concernant approche afin de pouvoir réaliser une inscription groupée.
- Les frais d'inscription liés aux compétitions sont pris en charge par le club lorsqu'il s'agit d'une compétition officielle (championnat, coupe...).



- Pour permettre au plus grand nombre de participer aux compétitions, le club doit répondre à des obligations réglementaires concernant les juges et coachs. Sans la présence de bénévoles pour accompagner, le club devra emmener un nombre limité de compétiteurs.

- **Formations**

Chaque année, le club envoie des bénévoles suivre des formations dispensées par la ligue de Normandie d'escalade.

- Le calendrier des formations est disponible sur le site internet du club, cela permet de prendre connaissance des différentes formations proposées.
- Les frais de formation sont pris en charge par le club, de façon à ne pas constituer un frein pour la participation à celles-ci.
- L'encadrement des séances étant assuré par les salariés du club, il est aussi apprécié qu'ils soient assistés de bénévoles (initiateurs SAE) de manière à pouvoir travailler individuellement en fonction du profil des grimpeurs.
- Le club a besoin de juges de bloc/difficulté pour répondre aux obligations réglementaires, il s'agit d'une formation théorique d'une journée, suivi d'une mise en pratique lors des compétitions.

6- Subventions

L'association a touché, comme chaque année, une subvention de fonctionnement de la part de la ville de Houlgate d'un montant de 2000€.

Cette subvention couvre notamment l'investissement annuel en ce qui concerne les EPI.

Les subventions demandées dans le cadre du PSF FFME 2024 ont été attribuées comme suit :

- 1500€ pour la création de la nouvelle antenne club à Honfleur
- 1500€ pour la formation des bénévoles du club aux différents rôles

La première enveloppe va permettre d'absorber la charge salariale, de transport et d'un éventuel renouvellement de matériel en lien avec les interventions à Honfleur.

La seconde permettra d'envoyer en formation les bénévoles qui souhaitent s'investir (encadrement, juge...). Cela concerne aussi bien les adhérents de Houlgate et Honfleur.

L'association a également obtenu, dans le cadre de la politique d'aide aux clubs sportifs du département du Calvados, une subvention de 859€. Celle-ci étant basée sur le nombre de licenciés âgés de moins de 18 ans pour la saison 2023-2024.

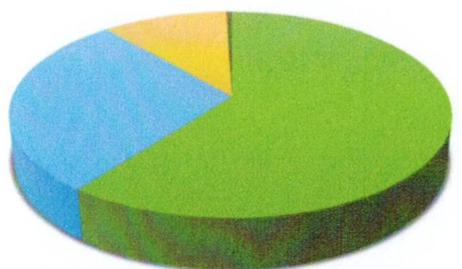
En ce qui concerne les projections pour l'année 2025, l'association renouvèlera les demandes auprès des organismes cités ci-dessus en y ajoutant la ville de Honfleur, qui permet aux associations intervenant sur son territoire de déposer un dossier.



7- Point financier

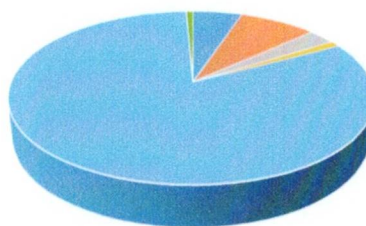
Ci-dessous une représentation graphique de la correspondance des recettes ainsi que des charges pour la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2024 :

Recettes



■ Stages ■ Groupes ■ Club ■ Vêtements

Charges



■ Achats ■ Loyers et services extérieurs
■ Autres services extérieurs ■ Impôts
■ Salaires et cotisations sociales ■ Autres charges

L'association est à ce jour légèrement excédentaire puisque nous sortons de la période où les rentrées d'argent sont les plus conséquentes.

Le conseil d'administration est clôturé à 21h20.

Le procès-verbal de cette réunion est dressé et pour faire valoir ce que de droit.

Fait à Houlgate, le 09/10/2024

Le président,

AINEE Julien